

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 SEPTEMBRE 2018.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2018, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR» emploie 24,26% de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Septembre 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2018.

Tunis, le 25 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30 Septembre 2018
(Unité : en Dinars)

	<u>Note</u> <u>s</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	889 396	906 847	924 909
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		179 647	191 366	206 524
b - Obligations et Valeurs assimilées		709 749	715 480	718 385
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		285 013	260 001	212 562
a - Placements monétaires	3-3	200 037	200 031	202 966
b - Disponibilités	3-9	84 976	59 970	9 596
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	348	348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 174 757	1 167 196	1 137 820
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 739	3 741	4 060
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	2 618	-
TOTAL PASSIF		3 739	6 359	4 060
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 129 353	1 122 321	1 088 143
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	41 665	38 515	45 617
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		3	15	15
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		41 662	38 500	45 602
ACTIF NET		1 171 018	1 160 836	1 133 759
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 174 757	1 167 196	1 137 820

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 Septembre 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	11 844	39 991	11 269	41 716	51 845
a - Dividendes		1 196	9 641	946	10 522	10 522
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		10 648	30 351	10 323	31 195	41 324
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	4 210	11 231	3 239	8 955	12 039
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 054	51 223	14 508	50 672	63 885
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 237	-9 558	-3 209	-9 581	-12 799
REVENU NET DES PLACEMENTS		12 816	41 665	11 299	41 091	51 086
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-882	-2 619	-3 501
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 816	41 664	10 416	38 472	47 585
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-2	-2	27	28	-1 983
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12 814	41 662	10 443	38 500	45 602
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>						
<u>(annulation)</u>		2	2	-27	-28	1 983
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-26 850	2 233	3 178	1 070	16 228
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		27 083	39 215	-	-1 029	-1 029
* Frais de négociation de titres		-102	-181	-	-49	-49
RESULTAT NET DE LA PERIODE		12 946	82 931	13 594	38 465	62 736

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 30 Septembre 2018
(Unité : en Dinars)

	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	12 816	41 664	10 416	38 472	47 585
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 26 850	2 233	3 178	1 070	16 228
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	27 083	39 215	-	- 1 029	- 1 029
d - Frais de négociation de titres	- 102	- 181	-	- 49	- 49
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 45 614	-	- 45 656	- 45 656
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	-	1 079	1 188	1 188
* Capital	-	-	1 056	1 161	1 161
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 3	-3	-3
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	27	30	30
b - Rachats	- 58	- 58	-	-	- 51 348
* Capital	- 54	- 54	-	-	- 49 082
* Régularisation des sommes non distrib.	- 2	- 2	-	-	- 255
* Régularisation des sommes distrib.	- 2	- 2	-	-	- 2 011
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 889	37 259	14 673	- 6 003	- 33 080
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 158 130	1 133 759	1 146 163	1 166 839	1 166 839
b - En fin de période	1 171 018	1 171 018	1 160 836	1 160 836	1 133 759
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 336	20 336	21 246	21 244	21 244
b - En fin de période	20 335	20 335	21 266	21 266	20 336
VALEUR LIQUIDATIVE	57,586	57,586	54,586	54,586	55,751
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,12%	7,31%	1,18%	3,30%	5,42%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/09/2018

(Unité en Dinars)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Septembre 2018, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2018, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Septembre 2018, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à 889 396 DT contre 906 847 DT au 30/09/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Coût d'acquisition	875 057	908 172	918 172
- Actions et droits rattachés	131 110	159 994	159 994
- Titres OPCVM	57 992	58 218	58 218
- Obligations et valeurs assimilées	685 955	689 960	699 960
Plus ou moins values potentielles	-9 455	-26 846	-11 688
- Actions et droits rattachés	-8 961	-26 800	-12 293
- Titres OPCVM	-494	-46	605
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	23 794	25 520	18 425
Total	889 396	906 847	924 909

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 11 844 DT pour la période allant du 01/07/2018, au 30/09/2018, contre un montant de 11 269 DT du 01/07/2017, au 30/09/2017, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2018	30/09/2018	3 ème trimestre 2017	30/09/2017	31/12/2017
- Revenus des actions	1 196	7 152	946	7 957	7 957
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 489	-	2 565	2 565
- Revenus des Obligations	10 648	30 351	10 323	31 195	41 324
Total	11 844	39 991	11 269	41 716	51 845

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018, à 200 037 DT contre 200 031 DT au 30/09/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Compte à terme	200 037	200 031	202 966
Total	200 037	200 031	202 966

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/07/2018, au 30/09/2018, à 4 210 DT contre 3 239 DT du 01/07/2017 au 30/09/2017, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	3 ème trimestre 2018	30/09/2018	3 ème trimestre 2017	30/09/2017	31/12/2017
- Intérêts/ Placements à terme	4 210	11 231	3 239	8 955	12 039
Total	4 210	11 231	3 239	8 955	12 039

3-5 Note sur le capital

Capital au 01/07/2018	
- Montant	1 129 278
- Nombre de titres	20 336
- Nombre d'actionnaires	20
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-56
- Nombre de titres	1
- Nombre d'actionnaires sortants	1
Autres effets /capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-26 850
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	27 083
- Frais de négociation de titres	-102
Capital au 30/09/2018	
- Montant	1 129 353
- Nombre de titres	20 335
- Nombre d'actionnaires	19

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Sommes distribuables de l'exercice en cours	41 662	38 500	45 602
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	15	15
Total	41 665	38 515	45 617

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018, à 3 739 DT contre 3 741 DT au 30/09/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
- Gestionnaire	962	953	975
- Dépositaire	2 777	2 788	3 085
Total	3 739	3 741	4 060

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2018, au 30/09/2018, à 3 237 DT contre 3 209 DT du 01/07/2017, au 30/09/2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	3 ème trimestre 2018	30/09/2018	3 ème trimestre 2017	30/09/2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	2 940	8 675	2 912	8 699	11 619
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	882	1 180
Total	3 237	9 558	3 209	9 581	12 799

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018, à 84 976 DT contre 59 970 DT au 30/09/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
- Avoirs en banque	84 976	59 970	9 596
Total	84 976	59 970	9 596

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste demeure inchangé au 30/09/2018, par rapport à celui du 30/09/2017, il s'élève à 348 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Dividendes à recevoir	348	348	348
Total	348	348	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/09/2018
(Unité : en Dinars)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		131 110,220	122 148,940	10,40%	10,43%
ARTES	3 000	18 900,000	18 900,000	1,61%	1,61%
ATL	5 000	16 900,000	15 085,000	1,28%	1,29%
ESSOUKNA	4 930	12 571,500	13 143,380	1,12%	1,12%
EURO-CYCLES	440	19 350,000	9 349,560	0,80%	0,80%
SFBT	800	13 427,720	18 644,000	1,59%	1,59%
SPDIT	1 000	8 500,000	10 000,000	0,85%	0,85%
TUNIS RE	3 580	32 998,000	27 745,000	2,36%	2,37%
TUNISIE VALEURS	273	8 463,000	9 282,000	0,79%	0,79%
Obligations		685 955,000	709 749,368	60,42%	60,61%
AMENBANK2009 B	500	19 985,000	19 985,000	1,70%	1,71%
ATL 2014-3 C	500	40 000,000	41 593,337	3,54%	3,55%
ATL 2017-2 C	500	50 000,000	51 847,014	4,41%	4,43%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1 000	60 000,000	62 825,162	5,35%	5,37%
BH SUB 2016-1 B	1 000	100 000,000	102 416,438	8,72%	8,75%
BNA 2009 SUB	1 000	39 970,000	40 802,602	3,47%	3,48%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,000	70 665,096	6,02%	6,03%
BTE 2009	1 000	10 000,000	10 017,260	0,85%	0,86%
BTK 2014-1 B	1 000	80 000,000	83 775,211	7,13%	7,15%
CIL 2016/2	700	56 000,000	58 089,644	4,94%	4,96%
HL SUB 2015-1	1 000	100 000,000	105 363,902	8,97%	9,00%
TL 2013-2 B	1 000	60 000,000	62 368,702	5,31%	5,33%
TITRES OPCVM		57 991,724	57 498,012	4,89%	4,91%
SICAV I'EPARGNANT	561	57 991,724	57 498,012	4,89%	4,91%
Total Général		875 056,944	889 396,320	75,71%	75,95%